



Transports Publics du Choletais

Dernière minute

Des vélos électriques bientôt disponibles en location

À partir du jeudi 14 novembre, des vélos électriques seront proposés en location longue durée par l'Agglomération du Choletais. Ces deux roues seront accessibles pour 35 € par mois ou 350 € par an.

Réservé aux personnes majeures et habitant l'agglomération, ce service sera supervisé par les Transports publics du Choletais (TPC).

« **La location à un coût raisonnable de vélos électriques** », dès l'autom-

ne, avait été évoquée par le président de l'Agglomération lors de la première réunion des Rencontres citoyennes, le 23 septembre 2019. « **La collectivité louera pour ceux et celles qui le souhaitent des vélos électriques de façon à favoriser leurs déplacements** », avait alors indiqué Gilles Bourdouleix.

Renseignements au 02 41 49 47 58 ou sur choletbus.fr

Ouest France – Mardi 5 novembre 2019



NOUVELLE SAISON,
NOUVEAU REBOND!
#CBFAMILY



SOLIDARITE

La petite reine veut être roi

L'association Tous à vélo - Cholet Agglo encourage les Choletais à répondre au Baromètre des villes cyclables, un sondage classant les communes selon leur cyclabilité. Explications.



L'association Tous à vélo - Cholet Agglo invite les Choletais à participer au Baromètre des villes cyclables.

PHOTO: ARCHIVES CO - ÉTIENNE LIZAMBAR

LE BAROMÈTRE DE LA FUB

Ce n'est pas une première. Le Baromètre des villes cyclables, un sondage lancé par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), a déjà rendu un premier verdict il y a deux ans. Avec une note de 2,5 sur 6, Cholet s'était classée 45^e sur 59 dans sa catégorie. Pas franchement terrible, mais les cyclistes en avaient jugé ainsi... « On avait reçu 135 réponses, explique Baptiste Durand, l'association de Tous à vélo - Cholet Agglo, membre de la FUB. Aujourd'hui, on est à plus de 190, c'est très bien... L'idéal serait d'arriver à 537 pour toucher 1% de la population. » Pour encourager les Choletais à voter et à donner leur avis, l'association choletaise écuine les marchés de la ville. A vous de jouer, rendez-vous sur le site www.parlons-velo.fr. Date de clôture du sondage : fin novembre. Pour information, il y a deux ans, Nantes et Angers avaient fini sur le podium de leur catégorie...

UNE NOTE EN HAUSSE ?

Est-ce que Cholet va voir sa note évoluer ? Voilà la question. Baptiste Durand ne veut pas trop se pronon-

cer, mais il indique tout de même que « la ville a déployé de nouvelles infrastructures. » « Péle-mêle, on retrouve les cédez-le-passage pour cyclistes aux feux tricolores, les itinéraires conseillés indiqués sous forme de petits panneaux verts et blancs, le rafraîchissement et la création de sas pour cyclistes aux carrefours, l'allongement et la création de pistes cyclables, la réalisation d'abris pour vélos... » « Après, on connaît toujours de gros problèmes de discontinuité quand on veut se diriger vers l'Autre Faubourg ou le Cormier. Il y a aussi des aménagements qui mériteraient d'être revus, à l'image de la piste située boulevard Chanzy. On salue l'initiative, mais si on prend un peu de vitesse, ça peut être dangereux car la voie est cabossée. »

LES MUNICIPALES

Force de proposition pour l'élaboration du Schéma deux-roues - initié bien sûr par la Ville et piloté par TPC (Transports publics du Choletais - l'association Tous à vélo veut naturellement peser lors des prochaines élections municipales. « Nous sommes en train d'élaborer un livre blanc sur la place du vélo au sein du terri-

toire, dit Baptiste Durand. Le but, c'est que chaque candidat se positionne publiquement dessus sur une plateforme internet. » Il sera notamment question du budget dégagé pour la « cyclabilité » de la ville et de la zone représentée par l'ancienne CAC. « Aujourd'hui, le Schéma deux-roues, c'est 100 000 € par an sur l'Agglo, soit un euro par habitant, explique Baptiste Durand. C'est très peu quand on compare avec des villes comme Nantes (16 € par an et par habitant) ou comme Bordeaux (22 €). Avec un tel budget, c'est difficile de structurer des axes cyclables. Rendez-vous compte : 100 000 €, c'est un km de piste. » Un des objectifs de l'association choletaise étant de relier toutes les communes limitrophes de Cholet à la ville centre. « Aujourd'hui, les gens sont obligés de

prendre leur voiture... »

LES CAFÉS CYCLOS

Les membres de Tous à vélo sont de plus en plus nombreux, légitimant ainsi leur action. « Nous sommes actuellement 90 adhérents, ce qui commence à être intéressant pour les retours de terrain », remarque le président, qui organise tous les mercredis soir, au Melody Nelson, des cafés-cyclos. But de l'opération : échanger sur le vélo à Cholet au cours d'un « moment de convivialité. » Autre manifestation visible : les Vélourtions. La prochaine se tiendra le samedi 7 décembre, à partir de 19 h, place Travot. Thème de la sortie : être vu de nuit et être vu... tout court !

Freddy REIGNER

Bientôt des vélos électriques en location



Des vélos électriques vont être en location à Cholet.

PHOTO: ARCHIVES CO - JOSSÉLIN CLAIR

Avec le concours de TPC (Transports publics du Choletais), l'Agglomération va lancer le 14 novembre prochain un système de location de vélos électriques. Un mode de transport adapté au « relief » de la ville. La location sera possible au mois (35 €

ou à l'année (350 €). Ce service sera réservé aux habitants ayant plus de 18 ans. Pour les salariés, 50 % de l'abonnement peut être pris en charge par l'employeur. Renseignements au 02 41 49 47 58.

A SAVOIR

Lutter contre le recel de vélos

L'association Tous à vélo propose de sécuriser votre vélo en participant à l'opération baptisée Marquage Bicycode. En clair : il s'agit de graver sur le cadre de votre vélo un numéro de série à douze chiffres, reliant le deux-roues à son propriétaire. « Bicycode est un fichier national, indique Baptiste Durand. Si on vous vole votre vélo, vous le signalez sur la plateforme. Après, seule la police

a accès aux fichiers pour savoir qui est le propriétaire. C'est un outil efficace pour lutter contre le recel de vélos et freiner les vols. » L'association Tous à vélo propose une journée marquage le samedi 7 décembre, à l'écocyclerie de Cholet, de 9 h 30 à 12 h, et de 14 h à 17 h 30. Tarifs : 10 € le marquage pour les non-adhérents à l'association et 5 € pour les adhérents.

Le Courrier de l'Ouest - Jeudi 7 novembre 2019



NOUVELLE SAISON,
NOUVEAU
REBOND!
#CBAFAMILY



SOLIDARITÉ